

À la une

Défense pénale : un G7 sous tensions pour le barreau de Bayonne

Pour assurer au mieux la défense des personnes arrêtées pendant le sommet du G7 à Biarritz, le barreau de Bayonne a mis en place une permanence pénale renforcée. Retour sur cette initiative exemplaire.



© kotoyamagami

Jurisprudence

La logistique, c'est aussi pour les juristes !

note par Christophe PAULIN
sous Cass. com., 10 juill. 2019

Première sanction pour non-respect de l'obligation de communiquer des mesures de transposition d'une directive

note par Jean-Luc SAURON
sous CJUE, 8 juill. 2019

« Année lombarde » : un important arrêt à la portée incertaine...

note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE
sous Cass. 1^{re} civ., 4 juill. 2019

Chronique de jurisprudence de droit des transports

par Romain CARAYOL

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Emmanuel DREYER

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

• François FOURMENT

Professeur à l'université de Tours

AVEC LA PARTICIPATION DE

Stéphane DETRAZ, Maxime DOLIVEUX, Stéphane RAPIN, Véronique TELLIER-CAYROL, Jean-Baptiste THIERRY
et Delphine THOMAS-TAILLANDIER



Les Entretiens du Droit des baux commerciaux 2019

Vendredi 15 novembre 2019 / 9H - 17H15

La Maison de la Chimie - PARIS 7^e

Les Formations Gazette du Palais
sont certifiées Datadock



Programme

Matin

8h45 Accueil des participants

9h00 **Panorama de jurisprudence
de la troisième chambre civile
de la Cour de cassation**

Ingrid Andrich, conseiller à la troisième
chambre civile de la Cour de cassation ;
Jehan-Denis Barbier, avocat au barreau
de Paris, cabinet Barbier-Associés ;
Charles-Edouard Brault, avocat au barreau
de Paris, cabinet Brault & Associés

12h15 Cocktail déjeunatoire

Après-midi

14h00 **Valeurs locatives et fixations
des loyers**

Marc Olivier Petit, expert immobilier auprès
de la Cour d'appel de Paris ;
Charles-Edouard Brault

15h30-15h45 Pause

15h45 **Les charges**

Véronique Bacot-Reaume, expert
immobilier ICH, expert agréée par la Cour
de cassation ;
Jehan-Denis Barbier

17h15 Fin des travaux

Public concerné :

Avocats, notaires, huissiers, experts immobiliers, experts-comptables, directeurs juridiques, administrateurs de biens, agents immobiliers, mandataires en transaction immobilière

Forfait journée :

745 € HT (894 € TTC) Déjeuner inclus

Forfait journée abonné à la Gazette du Palais :

633,25 € HT (759,90 € TTC) - Déjeuner inclus

-15%
ABONNÉS
GAZETTE DU
PALAIS

INSCRIPTION

www.weezevent.com/entretiens-baux-commerciaux-2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

au 01 40 93 40 81 / claire.lorentz@lextenso.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso-éditions
70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé ;
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti ;
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Clémentine Kleitz
Rédactrice en chef adjointe : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2019
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 474,77 € TTC
Recueils + table seuls : 454,35 € TTC
Journal, recueil + table : 646,29 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 520 €
Journal, recueil + table : 732 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 200 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La *Gazette du Palais* se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Batignolles : la défense pénale d'urgence malmenée 5
- Réforme institutionnelle, le retour 8
- Défense pénale : un G7 sous tensions pour le barreau de Bayonne 11

Jurisprudence

- La logistique, c'est aussi pour les juristes !
note par Christophe PAULIN sous Cass. com., 10 juill. 2019 14
- Première sanction pour non-respect de l'obligation
de communiquer des mesures de transposition d'une directive
note par Jean-Luc SAURON sous CJUE, 8 juill. 2019 16
- « Année lombarde » : un important arrêt à la portée incertaine...
note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous Cass. 1^{re} civ., 4 juill. 2019 19
- Chronique de jurisprudence de droit des transports
par Romain CARAYOL 22
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 27
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 33

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE 37

Sous la responsabilité scientifique de
Emmanuel DREYER et François FOURMENT